



NATION
huronne-wendat

255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-843-3767
Télécopieur : 418-842-1108
www.wendake.ca

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CONVOCA T I O N

Wendake, le 12 février 2019

Membres de la Nation,

Tel que stipulé dans le Code de représentation de la Première Nation régissant la procédure et le fonctionnement des assemblées, les membres de la Nation sont invités à l'assemblée régulière qui sera tenue à la **salle Socca du Complexe sportif au 100, rue Chef Thonnakona, LUNDI le 18 FÉVRIER 2019 de 19 h à 21 h 30.**

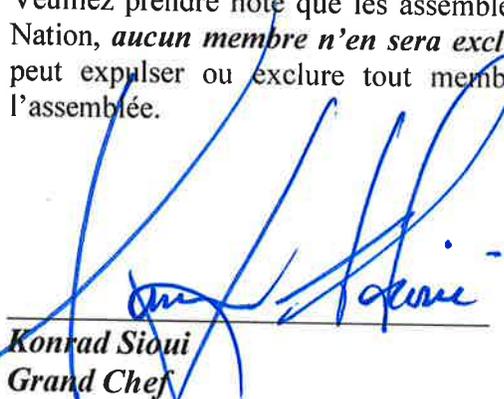
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 3 décembre 2018;
4. Suite des travaux de la séance précédente;
5. Présentation et lecture des lettres, des pétitions et autres documents adressés au Conseil;
6. **Affaires des Chefs** : présentation des motions et des projets de résolution :
 - 6.1 P.R. Entente de développement culturel 2019-2022;
 - 6.2 P.R. Mise en place de la structure légale d'ONDI, Société en commandite;
 - 6.3 P.R. Protocole d'entente concernant la mise en place d'un partenariat entre le Conseil de la Nation huronne-wendat et Groupe Santé Expert;
 - 6.4 P.R. Adjudication de contrat – Conception des plans et devis pour le projet Tortue;
 - 6.5 P.R. Politique intégrée de gestion des Ressources humaines (sections usage du tabac et usage de drogues et d'alcool);
 - 6.6 P.R. Politique de civilité pour la prévention du harcèlement, de la violence et de la discrimination dans le milieu de travail;
 - 6.7 P.R. Règlement 2019-01 modifiant le règlement 1966-01 du Conseil de la Nation huronne-wendat portant sur les nuisances, les inconduites ainsi que les animaux;
 - 6.8 P.R. Désignation d'un deuxième représentant officiel de la Nation huronne-wendat au CEPN;
 - 6.9 P.R. Processus d'appel d'offres pour l'élaboration des plans et devis pour l'extension de la Place Yarihwa';
 - 6.10 P.R. Appel d'offres pour la vente du lot 1038-1-1 de la réserve 7 de Wendake
 - 6.11 P.R. Événement Kwe! À la rencontre de peuples autochtones – Adoption du rapport final et du rapport financier;

Assemblée régulière du 18 février 2019

- 6.12 P.R. Adjudication de contrat – Conception des plans et devis pour l'ajout d'une 2^e glace au Complexe sportif de Wendake;
- 6.13 P.R. Demande de financement dans le cadre du programme d'accessibilité des établissements touristiques «Kéroul»;
- 6.14 P.R. Entente de financement 2018-2019 Aménagement forestier intégré;
- 6.15 P.R. Allocation de lots.
7. Période de questions pour les membres de la Nation;
8. Présentation et étude des rapports de comités ou du Cercle des Sages;
9. Questions nouvelles et commentaires pour les Chefs familiaux;
10. Période de questions pour les membres de la Nation;
11. Fixation de la prochaine assemblée régulière;
12. Clôture.

Veillez prendre note que les assemblées régulières sont accessibles à tous les membres de la Nation, *aucun membre n'en sera exclu, sauf dans le cas de conduite malséante*, le président peut expulser ou exclure tout membre ayant un comportement inacceptable au cours de l'assemblée.



Konrad Sioui
Grand Chef

c.c. : Cercle des Sages